

Une durabilité plus simple.

Intégrez une écostratégie à vos règles de déplacement.

ADVITO



Pour commencer, deux choses à prendre en compte.

La durabilité n'est plus seulement un mot à la mode, c'est un impératif. Or, développer une stratégie de durabilité et l'intégrer efficacement à son programme de voyage, c'est une tâche colossale. Deux tâches, plus précisément, autour desquelles ce guide va s'articuler :

Partie 1 :

Sujets clés à prendre en compte pour élaborer la stratégie de durabilité des déplacements de votre entreprise.



Partie 2 :

Moyens précis pour mettre en œuvre cette stratégie dans vos règles de déplacement.



Chacune des parties de ce guide propose des étapes détaillées, quel que soit votre niveau d'avancement en matière de durabilité. En ensemble, Advito (grand cabinet de conseil dans le domaine des voyages et partenaire SAP Concur App Center) et SAP Concur vous apportent l'expertise dont vous avez besoin pour réussir.



Partie 1 :

Sujets clés à prendre en compte pour élaborer la stratégie de durabilité des déplacements de votre entreprise.

Pour démarrer ce processus, il n'existe pas une, mais six manières. À travers les **six conseils** suivants, découvrez les mesures à mettre en place, comment et pourquoi.

Conseil n° 1 : Constituer le socle.

Même si cette stratégie de durabilité concerne les déplacements professionnels, votre équipe des déplacements aura besoin de l'aide des autres services pour la mettre en œuvre. Il faut collaborer avec tous les responsables, conseils et comités de l'entreprise en matière de durabilité. Et si vous n'avez pas encore créé d'équipe, désignez un comité de durabilité en impliquant des représentants des RH, du service IT, de la fonction Finance, du service des déplacements, etc. Puis travaillez ensemble pour :

- 1.** Comprendre l'orientation et les priorités globales de votre entreprise en matière de durabilité.
- 2.** Aligner ces priorités à la vision et aux valeurs de l'entreprise.
- 3.** Identifier les principaux objectifs de durabilité quantifiables de l'entreprise.

Pour élaborer votre stratégie de durabilité, vous devrez également identifier et décrire vos objectifs, et veiller à ce qu'ils soient alignés aux KPI de durabilité globaux de l'entreprise. Vous devez être capable de définir clairement vos priorités et domaines clés, ainsi que des points de référence à court et long terme pour suivre votre avancement.

Pour conclure cette étape, obtenez l'accord de la direction. Pour réussir, un programme a besoin du soutien de la direction, surtout s'il est aussi ambitieux.





Conseil n° 2 : Connaître les réglementations.

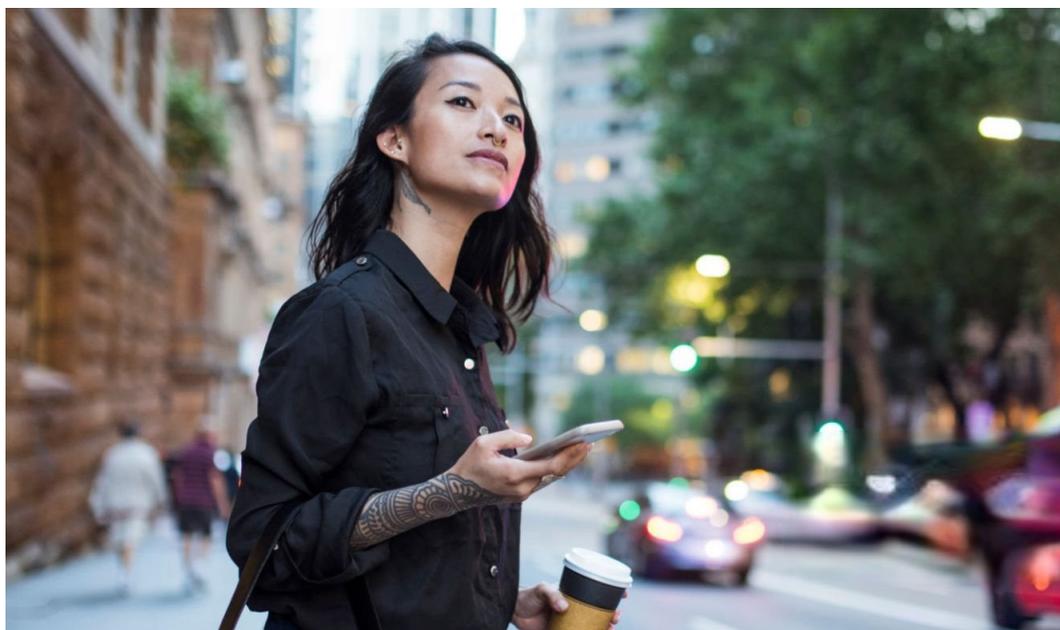
Si vous ne comprenez pas bien les réglementations actuelles et à venir en matière de durabilité, la viabilité de votre programme est compromise. Prenez connaissance des cadres de normalisation en vigueur dans votre secteur, tels que les normes [IFRS](#), [GRI](#), [TCFD](#) et [GES](#) créées par des organisations à but non lucratif et utilisées par des organismes directeurs (SEC, Union européenne, etc.) dans le cadre de la création des lois et mandats.

Par exemple, le [Scope 3](#) du GHG Protocol, qui se rapporte aux déplacements professionnels, est la norme mondiale recommandée pour calculer et communiquer les émissions. Il comprend 15 catégories, mais en ce qui concerne les déplacements professionnels, on retiendra :

- **3.6 (Scope 3, catégorie 6) : déplacements professionnels** – Émissions liées au transport des collaborateurs dans le cadre de leurs activités professionnelles au moyen de véhicules détenus ou exploités par des tiers, tels que des avions, des trains, des bus ou des voitures particulières
- **3.7 : déplacements domicile-travail** – Émissions liées au transport des collaborateurs entre leur domicile et leur lieu de travail. Ces émissions peuvent être générées par des moyens de transport tels que la voiture, le bus, l'avion ou d'autres moyens de déplacement (métro, vélo, marche)
- **Calcul des émissions** – Il existe trois façons de calculer les émissions, selon les données dont on dispose : en fonction des dépenses (calcul le moins précis), des distances (calcul plus précis) et du carburant (calcul le plus précis)

Il est également important de connaître les organismes directeurs tels que l'EFRAG, la SEC, l'ISSB, ainsi que les entités régionales/provinciales/locales et les réglementations qu'ils mettront en œuvre entre 2023 et 2028. Décrivons ces organismes plus en détail :

- L'**EFRAG** (Groupe consultatif pour l'information financière en Europe) est l'organisme directeur de l'Union européenne qui a créé la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD). Cette directive exige des entreprises un reporting détaillé sur les questions ESG (environnement, social et gouvernance)
- La **SEC** (Commission des valeurs mobilières des États-Unis) est une norme obligatoire. Sa mise en œuvre, selon une approche progressive, exige la divulgation des risques liés au climat, des métriques financières et d'autres indicateurs
- L'**ISSB** (« International Sustainability Standard Board », Conseil international des normes sur la durabilité) est un organisme mondial qui détermine le caractère obligatoire des normes dans le cadre de chaque juridiction
- Les **réglementations régionales/provinciales/locales** vont également devenir plus importantes. On peut citer par exemple le « Climate Corporate Data Accountability Act (SB 253) », loi sur la responsabilité des entreprises en matière de climat votée en Californie, États-Unis, en septembre 2023



Conseil n° 3 : Intégrer la diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I), la responsabilité sociale et les droits humains.

Ces aspects sont d'une importance capitale pour votre stratégie de durabilité des déplacements. Pour développer une entreprise dynamique, florissante et durable, l'une des conditions essentielles est d'avoir un personnel diversifié et en bonne santé. Il est donc essentiel que l'ensemble de votre entreprise et que tous vos fournisseurs partagent ces mêmes priorités.

Veillez également à intégrer la gestion et la surveillance des questions de santé, de sécurité et de devoir de protection dans vos stratégies et reporting. De plus, il est conseillé de passer d'une politique axée sur les coûts à une [politique axée sur les voyageurs](#), qui privilégie le confort et la qualité.



Conseil n° 4 : Examiner la stratégie de vos fournisseurs.

Veillez à ce que votre processus de sélection des fournisseurs et vos critères d'appel d'offres tiennent compte de vos priorités relatives à la durabilité des déplacements, notamment la diversité, l'équité et l'inclusion, la responsabilité sociale et les droits humains. Le cas échéant, les fournisseurs doivent avoir obtenu les certifications appropriées telles que LEED, Ecovadis, etc. Ils doivent également suivre les normes reconnues telles que celles de [l'Organisation internationale de normalisation](#) (ISO).

En outre, il est important de veiller à ce que les fournisseurs de vos fournisseurs respectent vos objectifs en matière d'environnement, de droits humains et d'éthique du travail.

Conseil n° 5 : Développer une stratégie en matière de données et de reporting.

Un objectif doit pouvoir être mesuré. Veillez donc à capturer les données et vérifiez que vous disposez bien des outils de reporting nécessaires pour gérer l'avancement de vos objectifs de long terme et de vos critères de court terme.

Voici nos recommandations :

- Collaborez avec vos équipes IT et/ou data pour identifier les sources de données adéquates et garantir leur accessibilité, leur exhaustivité et leur exactitude
- Identifiez les lacunes en veillant, par exemple, à saisir les réservations de voyage effectuées directement auprès des fournisseurs, afin de collecter autant d'informations que possible sur les émissions liées aux déplacements
- Réévaluez et, si nécessaire, ajustez vos politiques et procédures en permanence en fonction de vos résultats, une démarche qui vous permettra de progresser de manière continue et d'avoir un plus fort impact au fil du temps





Conseil n° 6 : Impliquer vos collaborateurs.

Vos collaborateurs doivent savoir quels sont vos engagements en matière de durabilité des déplacements, et comment ces engagements s'intègrent à votre plan d'affaires global et plus spécifiquement à leurs fonctions. Chaque composante de votre stratégie doit viser un but précis et être facile à comprendre pour vos collaborateurs.

Aligner. Ils doivent savoir comment vos règles de voyage, par exemple, s'alignent sur la stratégie globale de l'entreprise. De plus, et c'est peut-être encore plus important, ils doivent s'inscrire dans cette stratégie et comprendre que l'atteinte de ces objectifs repose sur eux.

Informier. Vous devrez également tenir vos collaborateurs informés de vos initiatives, efforts et progrès au moyen de divers canaux de communication. Testez des outils tels que Microsoft Teams/Slack, envoyez des lettres d'information, organisez des ateliers et planifiez des vidéos et/ou réunions trimestrielles.

Former. L'engagement passe par la communication, mais pas uniquement. Il est important, dans le cadre de votre stratégie, de proposer des formations voyageurs destinées aux membres de la communauté LGBTQIA+, aux personnes voyageant seules et aux femmes.

Guider. Rappelez à vos collaborateurs qu'ils doivent demander des conseils sur l'acceptation culturelle dans les pays où ils se rendent. Les sujets à aborder sont, entre autres, la religion, l'apparence, les usages, les destinations LGBTQIA+, la sécurité, etc.

Donner. Si le service et le bénévolat font partie de votre culture d'entreprise, vous pourriez aussi encourager vos voyageurs d'affaires à faire du bénévolat pendant leurs déplacements et déterminer les éventuelles approbations ou aides à recevoir de la direction.

Écouter. Enfin, permettez à vos collaborateurs de donner leur avis. Collectez leurs commentaires sur la stratégie, l'exécution et les résultats. Et veillez à équilibrer informations quantitatives (issues de sondages, par exemple) et informations qualitatives, disponibles sur les forums.



Partie 2 :

Idées précises pour mettre en œuvre cette stratégie dans vos règles de déplacement.

Une fois votre stratégie de durabilité des déplacements établie, il faut la mettre en œuvre dans votre programme de voyage. Voici des **conseils, astuces et bonnes pratiques** pour vous aider à créer des politiques qui porteront leurs *fruits*.

Les voyages indispensables

Aidez vos voyageurs d'affaires à faire la différence entre les situations où un déplacement est indispensable et celles où une réunion à distance suffit. À cette fin, suivez les conseils suivants :

- Pour les déplacements d'une durée maximale de 24 heures ou pour les vols d'une durée d'au moins 12 heures, demandez une pré-approbation par les responsables. Limitez les déplacements d'un ou deux jours ; une réunion d'une heure peut se faire en visioconférence. En revanche, un déplacement de quatre jours visant à conclure des contrats avec quatre prospects et à assurer un suivi avec quatre autres clients sera considéré comme un voyage indispensable.
- Facilitez l'accès aux outils de collaboration/réunion virtuels et leur utilisation par les collaborateurs, et dites-leur à qui s'adresser en cas de question.
- Veillez à intégrer un arbre de décision « partir/ne pas partir » à votre politique et faites en sorte que chacune de vos directives soit logique.
- Aidez à sélectionner les lieux de réunion optimaux, en fonction de critères géographiques et kilométriques.
- Impliquez toujours les voyageurs dans le processus de décision ; vous les aiderez ainsi à comprendre votre politique et à prendre des décisions durables à l'avenir.



Voyage en avion

L'avion est rarement la solution la plus efficace, mais dans certains cas, elle pourra être plus durable. Voici quelques directives à suivre :

- Dirigez les voyageurs vers les vols émettant le moins d'émissions et pour les long-courriers, optez pour des avions de nouvelle génération plus efficaces, comme Airbus NEO, B737Max ou A350. En moyenne, ces avions peuvent être 20 % plus économes en carburant que les anciens modèles
- Dans la mesure du possible, orientez les voyageurs vers des vols directs et, si une escale est inévitable, demandez-leur d'évaluer l'itinéraire. Rappelez-vous que, si un vol sans correspondance est toujours l'option la plus faible en carbone, on peut réduire la consommation de carburant simplement en changeant une escale. Par exemple :
 - Un vol Munich-Tokyo via Dubaï avec Emirates génère 7,8 tonnes de CO₂. Un vol via Helsinki avec Finnair en génère 5,7 tonnes. La différence de 2,1 tonnes correspond environ au budget climatique annuel d'une personne.
- Demandez à vos collaborateurs de voyager en classe économique pour les vols de moins de six heures ; fixez le seuil que vous jugerez adéquat selon votre secteur d'activité et vos normes culturelles. Pour les longs voyages, le confort de la classe affaires contribuera à améliorer l'expérience collaborateur.
- Si possible et si la durée du voyage est supérieure de deux heures et demie *maximum* par rapport à l'avion, privilégiez le train. Par exemple, si le trajet dure une heure en avion et trois heures et demie en train, invitez les voyageurs à prendre le train.

Train et voiture

En effet, le train génère environ 20 fois moins de carbone que l'avion ; voici maintenant comment décupler les avantages de ce moyen de transport.

- Privilégiez le train en Europe, en Chine, au Japon et aux États-Unis, sur la côte Est et dans le Nord-Ouest Pacifique.
 - Encouragez les voyageurs à prendre le train pour ses multiples avantages : embarquement rapide, moins de retards pour des raisons de sécurité et pas d'attente pour récupérer ses bagages. De plus, de la gare, les trajets sont beaucoup plus courts, ce qui facilite la vie des voyageurs.
 - Invitez les voyageurs à prendre le train s'ils ont besoin de travailler pendant leur trajet. Pour un trajet de moins de 1 000 km, deux tiers de la durée totale sont mis à profit contre un tiers en avion et un cinquième en voiture.
- Recommandez les trains de nuit, qui rouvrent en Europe. Les trains de nuit permettent d'économiser une nuit d'hôtel ; de plus, c'est un excellent moyen de réduire la durée globale du voyage.
 - Promouvez les transports en commun. Si ce moyen de transport semble sûr à vos collaborateurs, encouragez-les à les utiliser pour se déplacer en ville. Sur un trajet de 20 km, ils économiseront 5 kg de CO₂ par rapport à une course en taxi.
 - Roulez petit. Sauf s'ils sont plusieurs à partager un véhicule, demandez aux voyageurs de ne pas louer un gros SUV ou un véhicule à quatre roues motrices, qu'il soit hybride, électrique ou à essence. Privilégiez les voitures hybrides ou électriques, ou les plus petits véhicules à essence.
 - Si plusieurs collaborateurs se rendent à un événement, une réunion, ou une conférence, encouragez-les à faire du covoiturage, à partager un taxi, une voiture de location, etc.



Hébergements et lieux d'organisation des événements

Les conditions d'hébergement sont tout aussi importantes que les conditions de voyage.

- Si possible, recommandez des hôtels conformes à votre politique et situés à quelques minutes à pied ou à moins de 8 km du lieu de l'événement.
- Les voyageurs faisant eux-mêmes leurs réservations, promouvez les hôtels écoresponsables conformes à votre politique, tel que mentionné dans votre outil de réservation.
- Demandez aux voyageurs d'éviter les hôtels et complexes de luxe ou avec de grandes piscines. Les complexes, par exemple, peuvent consommer 3 ou 4 fois plus d'eau par chambre et par jour.
- Pour la tenue des événements, privilégiez les lieux qui :
 - Utilisent des sources d'énergie vertes pour l'électricité et le chauffage.
 - Sont facilement accessibles en train et en transports en commun et/ou proposent un service de navette électrique.
 - Comptent plusieurs hôtels écoresponsables à quelques minutes de marche.
 - Proposent des plats et boissons bio et locaux, des repas végétariens/végans, et donnent les restes à des banques alimentaires.



Diversité, équité et inclusion, et bien-être des collaborateurs

Votre politique de durabilité des déplacements dépasse le cadre des voyages. Elle concerne aussi vos initiatives DE&I, ainsi que le bien-être global des collaborateurs, deux composantes essentielles d'une stratégie de durabilité et de responsabilité sociale.

- Publiez votre politique dans des formats adéquats aux personnes daltoniennes, malvoyantes, etc.
- Ajoutez des clauses pour les voyageurs ayant des besoins spécifiques, tels que les femmes enceintes, les personnes en fauteuil roulant, ou les personnes potentiellement vulnérables.
 - Invitez vos collaborateurs à communiquer leurs besoins à leurs gestionnaires des déplacements professionnels, afin que chaque voyageur obtienne l'aide dont il a besoin pendant son voyage.
 - » Envisagez d'ajouter des champs obligatoires au profil de vos collaborateurs/ voyageurs afin que les gestionnaires des déplacements professionnels ou sociétés de gestion des déplacements disposent des informations relatives aux collaborateurs en matière de santé et de contact d'urgence dont ils ont besoin.
 - Intégrez des directives destinées aux femmes enceintes, par exemple :
 - » Consulter un médecin avant de partir.
 - » Conserver un exemplaire du dossier médical en cas de problème pendant le voyage.
- Efforcez-vous d'améliorer le bien-être de vos collaborateurs, tout en réduisant les conséquences du décalage horaire et de la fatigue.
 - Pour les vols de plus de six heures ou en cas de décalage horaire important, offrez la possibilité de voyager en classe affaires. Pour les trajets de moins de six heures, cette possibilité pourrait être soumise à la pré-approbation des responsables.
 - Demandez aux voyageurs d'éviter les départs très tôt et les retours très tardifs.
 - Encouragez les voyageurs à réduire leurs déplacements vers des destinations à haut risque.



frFR(24/01)

© 2024 SAP SE ou société affiliée SAP. Tous droits réservés. Consultez les mentions légales sur www.sap.com/legal-notice pour connaître les conditions d'utilisation, les clauses de non-responsabilité, les divulgations ou les restrictions liées aux Ressources SAP destinées au grand public.

13 / 13

Faire de la durabilité un choix naturel.

Plus vos politiques de durabilité seront simples à suivre, plus vos collaborateurs les suivront durant leurs déplacements. Grâce aux conseils de ce guide, voyager écoresponsable deviendra une évidence pour tous vos collaborateurs.

Pour en savoir plus, [consultez l'e-Book « Finies les promesses »](#).

Ou [contactez-nous](#) pour savoir comment les solutions SAP Concur peuvent vous accompagner dans votre parcours vers la durabilité.